

COMPTES RENDUS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 25 FEVRIER 2021

**1° Compte de gestion 2020**

Vote du compte de gestion des budgets : Principal, Lotissement Chantepie, Lotissement « Le Val des Mothés », dressés pour l'exercice 2020 par les comptables Mme DUFROU et M. ABRIAL

**2° Compte administratif 2020**

Vote des comptes administratifs 2020 des budgets :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou Excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Opérations	682 007.22	830 967.52	399 464.77	491 860.98
<b>Résultats de l'exercice</b>		<b>148 960.30</b>		<b>92 396.21</b>
<i>Résultats reportés 2019 : 262 723.33 – 65 000 = 197 723.33</i>		<i>197 723.33</i>		<i>208 288.40</i>
<b>Résultats de clôture 2020</b>		<b>346 683.53</b>		<b>300 684.61</b>
<b>Reste à réaliser</b>				
			392 882.26	48 771.59

<b>BUDGET « Lotissement Chantepie »</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Opérations	0	16 752.66	65 812.56	0
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>16 752.66</b>	<b>65 812.56</b>	<b>0</b>
<i>Résultats 2019 reporté</i>		<i>16 752.66</i>		<i>65 812.56</i>
<b>Résultats de clôture 2020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>BUDGET « Le Val des Mothés »</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Opérations	198 428.71	198 429.27	198 429.00	400 000.00
<b>Résultats de l'exercice</b>		<b>0.56</b>		<b>201 571.00</b>
<b>Résultats de clôture 2020</b>		<b>0.56</b>		<b>201 571.00</b>

### **3° Budgets : affectation des résultats**

Décision d'affectation des résultats de l'exercice 2020 comme suit :

<b>Budget Principal</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou Excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Résultat de clôture		346 683.53		300 684.61
Reste à réaliser			392 882.26	48 771.59
Sous-total			392 882.26	349 456.20
<i>Besoin financement</i>			43 426.06	
<i>Affectation résultats</i>		302 683.53 <i>(compte 002)</i>		44 000.00 <i>(Compte 1068)</i>

<b>Lotissement Le Val des Mothés</b>				
	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou Excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Résultat de clôture		0.56		201 571.00
Reports		0.56 <i>(compte 002)</i>		201 571.00 <i>(compte 001)</i>

### **Lotissement Chantepie**

Considérant la vente de la totalité des parcelles du lotissement Chantepie, décision de clôture du budget de ce lotissement

### **4° Opération de revitalisation du centre bourg**

Demande de subvention départementale de 21 168 € au titre du plan Mayenne Relance – volet communal pour l'opération de revitalisation du centre bourg.

Demande de subvention régionale de 75 000 € au titre du plan de relance investissement communal

Informations sur le projet de vente de propriétés situées rue Maréchal Leclerc.

### **Construction de logements locatifs**

Mayenne Habitat a émis un avis favorable pour la réalisation de 14 logements locatifs en deux tranches :

- 1<sup>ère</sup> tranche : 6 logements en 2022
- 2<sup>ème</sup> tranche : 8 logements en 2023

### **5° Lotissement « Le Val des Mothés »**

Dénomination de la voie principale du lotissement : rue du Val des Mothés.

La numérotation des maisons sera impaire pour la 1<sup>ère</sup> tranche (lots n° 1 à 11)

### Vente des lots avant achèvement des travaux

Considérant l'achèvement des travaux de viabilisation 1<sup>ère</sup> phase de la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement « Le Val des Mothés », décision de vente par anticipation des lots n° 1 à 11 .

Engagement de la commune à achever la totalité des travaux viabilisation de la 1<sup>ère</sup> tranche dans un délai de 3 ans à compter de la date d'autorisation de lotir.

### Travaux d'alimentation des réseaux HTA/BT/EP

Approbation de la convention de mandat entre Territoire d'Energie Mayenne et la Commune de Méral pour les travaux d'alimentation des réseaux HTA/BT/EP du lotissement du Val des Mothés. Le montant de la participation de la Commune de Méral s'élève à 54 780 €.

### **6° Zone artisanale**

Présentation d'une esquisse d'aménagement de la zone artisanale de Méral proposée par la Communauté de Communes du Pays de Craon. Cette esquisse prévoit la création de 7 lots à destination des entreprises ou artisans. Les travaux de viabilisation seront à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

### **7° Adressage**

Dénomination de la rue reliant la rue de Bretagne à la rue du Tilleul : rue de la Chapelle Saint-Joseph

### **8° Cantine**

#### Plan de relance de soutien des cantines scolaires

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance de soutien des cantines scolaires pour la fourniture d'équipements.

#### Fourniture des repas en liaison chaude

Le marché de fourniture des repas en liaison chaude arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Décision de lancer la consultation pour la fourniture des repas en liaison chaude pour la cantine pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

### **9° Demande de participation frais scolarité**

Décision de participation aux frais de scolarité pour deux enfants scolarisés en ULIS à Craon pour un montant de 430 € par enfant soit un montant global de 860 €

### **10° Commissions**

#### Compte-rendu des réunions de commissions

*Boucles de la Mayenne* : réunion avec le comité d'organisation le 12.02.2021 – présentation des actions avec le collège St Joseph

*Terre de Jeux 2024* : animations reportées à la semaine du 5 avril

*Wifi Europe* : installation du système Wifi dans les bâtiments suivants (intérieur et extérieur) :

Mairie – salle St Charles – bureau des Associations (ADMR) – salle St Pierre et terrain de sports

*Label « village internet »* : la Commune de Méral a reçu le label « @ » Village internet

*Site internet de la mairie* : projet de création d'un nouveau site internet

#### Enfance Jeunesse

Réunion du Conseil Municipal des Jeunes le 8 mars : propositions d'activités : chasse aux œufs le 3 avril – opération muguet – choix de la mascotte Terre de Jeux 2024 – cantine (un référent par table) sécurité routière (étude pour mise en place de silhouettes sécuritaires) – balançoires avec revêtement de sol amortissement

## Offre santé – EHPAD

Compte rendu des ateliers citoyens « Bien vieillir dans notre pays : relevé le défi de la dépendance »

## **11° Dispositif Argent de Poche**

Reconduction du dispositif Argent de Poche au cours du mois de juillet (4 semaines) et août (la dernière semaine)

## **12° Communauté de Communes du Pays de Craon**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'observations établi par la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire sur la gestion de la Communauté de Communes du Pays de Craon concernant les exercices 2015 et suivants.

## **13° Questions diverses et imprévues**

Cimetière : Demande de devis pour l'enlèvement de monuments en état d'abandon ou de concession non renouvelées

## **14° Subvention Boucles de la Mayenne**

Vote d'une subvention de 3 500 € au comité d'organisation « Les Boucles de la Mayenne » pour l'étape Méral-Laval le dimanche 30 mai 2021

## **15° Location salle St Pierre**

Suite à l'annulation en raison du COVID d'une réservation de la salle St Pierre, remboursement d'un acompte de 121 €

## **16° Document unique d'évaluation des risques professionnelles**

Désignation de Mme DAMOUR Anne-Marie Elue référente en matière d'hygiène et de sécurité et du suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels en concertation avec l'assistant de prévention.

## **17° Projet immobilier M. Mme BIDAULT PERRET**

Avis du Conseil Municipal : le projet privé de béguinage porté M. BIDAUT PERRET, infirmier, est complémentaire à la fois au projet de développement de l'EHPAD Victoire Brielle et au projet de rapprochement de l'offre de santé des habitants.

## **18° Elections Régionales et Départementales**

Les Elections auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021